

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol- La lande du Maine- Saint Pierre la cour.

De : Christine David <f >

Date : 02/12/2021 15:22

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour Mr le commissaire enquêteur,

Nous nous appelons Mr et Mme Robert DAVID , nous sommes les parents d'une habitante de la zone impactée par ce projet.

Nous attirons votre attention sur le fait que ma fille et son mari sont venus habiter dans la commune de Bréal sous Vitré pour son cadre de vie. Ils ont fait le choix d'y rénover une maison à la campagne pour pouvoir élever leurs 2 enfants. Nous ne comprenons pas que ce projet n'ait pas été concerté avec les habitants et qu'il puisse à ce point impacter leur cadre de vie. Le projet sera visible de toutes les fenêtres situées côté nord de leur maison. Cela est pour eux leur projet de vie. Qu'en est il de la valeur financière de leur maison?

Ce type de projets, pour pouvoir s'établir, devrait prendre en compte , a minima l'impact sur les riverains et leur environnement de vie et les risques pour leur santé.

Il est également à noter que ce projet se verra de très loin et que le paysage rural se trouvera défiguré pour 30ans minimum.

De plus, nos enfants nous ont fait part de leurs inquiétudes quant au sérieux du chargé de projet et à leur réelle motivation. Est ce vraiment dans un but écologique? ou est ce uniquement par pur intérêt financier?

Quelles seront les compensations pour les riverains si un tel édifice venait à voir le jour?

La plantation des quelques essences locales n'est elle pas purement aberrante lorsque l'on connaît les vitesses de croissance des arbres locaux?

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à nos inquiétudes quant à ce projet.

Cordialement.

Mr et Mme Robert DAVID

Vitré